

2025  
**CHAMPIONNAT**  
DE BRETAGNE de L'AVENIR

# Guide Technique

2025

## **CHAMPIONNAT** DE BRETAGNE de L'AVENIR

 **CORAY**

**Dimanche 6 Juillet**



 10h : U17 H  
 13h30 : U15 H  
 15h30 : U19 H

Buvette & Restauration  
sur place

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DE CYCLISME

COMITÉ DE  
BRETAGNE  
CYCLISME

Coray  
cyclisme  
Loisirs

CLUB CYCLISTE  
CORAY-SABOT

LA TRI  
O'CLIQUE

**DK**  
metal

AGIR CHAQUE JOUR  
DANS VOTRE  
INTÉRÊT

  
FINISTÈRE

ET CELUI DE LA  
SOCIÉTÉ



**MAO**  
PEINTURE  
— depuis 1998 —

## **ARTICLE 1. Présentation de l'Organisation**

Le Championnat de Bretagne de l'Avenir 2025 est organisé par Coray Cyclisme Loisirs associé au Club Cycliste d'Ergué-Gabéric dans le strict respect de la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C). Le site de la manifestation se situera à la sortie du bourg de Coray au carrefour de la route de Scaër et de la route de Tourc'h. L'épreuve est inscrite au calendrier fédéral de la FFC et ouverte aux coureurs U19 hommes, U17 hommes et U15 hommes, licenciés FFC.

## **ARTICLE 2. Contact Organisation**

**Organisateur de l'épreuve :** Sébastien LE DU (Président Coray Cyclisme Loisirs) 06 79 47 12 31.

**Club Cycliste d'Ergué Gabéric :** Cyrille LE GOFF (Président CCEG) 06 07 24 19 34.

## **ARTICLE 3. Engagements**

Les engagements se feront par internet sur le site FFC. Les coureurs répondront à une sélection, la clôture des engagements est défini au **mercredi 2 juillet 2025 à 12h**. Bien évidemment, aucun engagement ne sera pris sur la ligne.

## **ARTICLE 4. Permanence / Retrait des dossards**

La permanence pour le retrait des dossards et la confirmation des partants se tiendra sous le chapiteau réservé à cet effet sur le site d'Arrivée dès 8h15 pour la première course des U17. Deux dossards, une plaque de cadre et un transpondeur seront remis à chaque coureur. Chaque coureur devra obligatoirement rendre à l'organisateur tout ce matériel dès la fin de son épreuve.

## **ARTICLE 5. Dispositif d'encadrement des courses**

Chaque épreuve sera structurée de la façon suivante :  
(6 véhicules + 3 motos)

- 1 véhicule ouvreuse
- 1 moto infos
- 1 moto ardoisier
- 1 moto arbitre
- 1 véhicule « arbitre 1 » Direction de course
- 1 véhicule « arbitre 2 » Avant
- 1 véhicule « arbitre 3 » Arrière
- 1 véhicule « chrono et juge à l'arrivée »
- 1 véhicule balai

## **ARTICLE 6. Radio tour et sécurité course**

Les informations courses sont émises par liaison radio. La fréquence est 157,55 Mhz. Les motos et les véhicules internes à la course seront équipés des moyens radio adéquats.

Durant les courses, le circuit sera complètement fermé à la circulation. Aucun véhicule hors course ne devra y circuler. Aucun véhicules de club ou de directeurs sportifs ne sera donc autorisés à suivre les concurrents durant la course.

En outre les carrefours et points désignés par l'organisation seront gardés par des signaleurs équipés d'un gilet réfléchissant, d'un sifflet et d'un panneau d'aide au trafic type K10. Chaque poste sera muni de l'arrêté autorisant la manifestation.

## **ARTICLE 7. Programme, horaires et distances**

Le circuit de ces championnats développe 6,2km.

Le programme et les horaires de la journée sont :

|                                                          |                                 |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------|
| <b>10h00</b> : Championnat de Bretagne <b>U17</b> hommes | 6,2kmx12 tours = <b>74,4km</b>  |
| <b>13h30</b> : Championnat de Bretagne <b>U15</b> hommes | 6,2kmx6 tours = <b>37,2km</b>   |
| <b>15h30</b> : Championnat de Bretagne <b>U19</b> hommes | 6,2kmx18 tours = <b>111,6km</b> |

L'appel des coureurs se fera 20min avant le départ de chaque épreuve (9h40 pour les U17, 13h10 pour les U15 et 15h10 pour les U19).

Pour la catégorie U15 hommes, le développement étant limité à 7,01 m, un contrôle braquet aura lieu en amont de la ligne de départ. Les coureurs sont priés de s'y présenter obligatoirement 20min avant le départ.

Les podiums avec les 3 premiers de chaque course se feront rapidement après l'arrivée (10min maximum). Il sera demandé à chaque vainqueur « Champion de Bretagne » de rester jusqu'à la fin de la journée pour réaliser la photo officielle rassemblant les 3 Champions de Bretagne de l'Avenir 2025.

## **ARTICLE 8. Ravitaillements**

Une zone de ravitaillement sera définie sur le parcours (voir Annexe 1). Elle sera identifiée par des panneaux Début et Fin de zone. Tout ravitaillement devra se faire obligatoirement dans cette zone et du côté droit de la route.

## **ARTICLE 9. Dépannages**

Deux zones de dépannages seront matérialisées sur le circuit (voir Annexe 1). A noter que les assistants des coureurs souhaitant se rendre sur la zone n°2 devront anticiper leurs arrivées puisqu'aucun véhicule ne sera autorisé à rouler sur le circuit pendant les courses. Il n'y aura pas de véhicule neutre d'assistance dans le dispositif de la course.

#### **ARTICLE 10. Antidopage**

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le local réservé aux contrôles est situé dans le bourg de CORAY à la Salle Polyvalente de Pors Clos (voir Annexe 3). Tous les engagés devront se tenir informés d'un éventuel contrôle médical. En cas de contrôle, des bénévoles de l'organisation seront chargés de suivre les coureurs à l'arrivée et de les accompagner jusqu'au lieu du contrôle.

#### **ARTICLE 11. Protocole**

Les 3 premiers de chaque classement devront se présenter au podium protocolaire dans les 10min suivant l'arrivée du dernier coureur :

- Le premier recevra le maillot de Champion de Bretagne, une médaille d'or et un bouquet.
- Le second recevra une médaille d'argent et un bouquet.
- Le troisième recevra une médaille de bronze et un bouquet.

#### **ARTICLE 12. Pénalités / Réclamations**

Le collège des arbitres en lien avec les organisateurs est le seul organe à pouvoir traiter les cas non développés par ce présent règlement. Les pénalités sont celles prévues par la réglementation de la FFC. Les éventuelles réclamations sont à formuler le plus rapidement possible et de manière correcte par un licencié de la FFC auprès du collège des arbitres.

#### **ARTICLE 13. Assistance médicale**

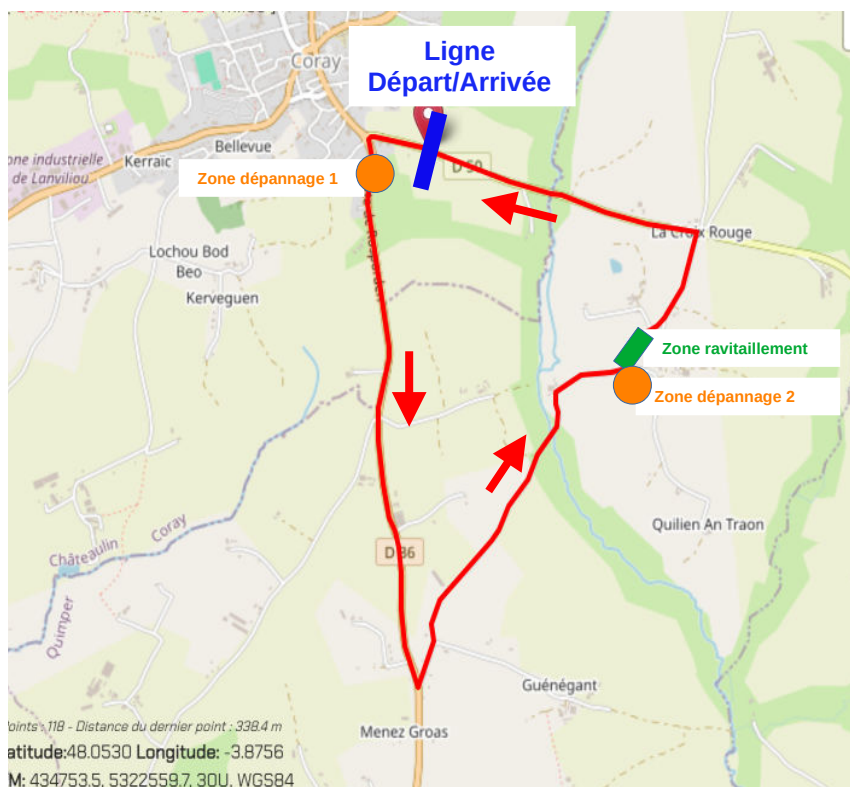
L'assistance médicale sur place sera assuré bénévolement par 2 pompiers de la caserne de Coray. Ils seront en poste fixe sur le site d'Arrivée et auront à leur disposition un récepteur radio (radio tour) et un véhicule identifié pour se rendre rapidement sur le circuit si nécessaire.

#### **ARTICLE 14. Parkings voitures et Camping-Cars**

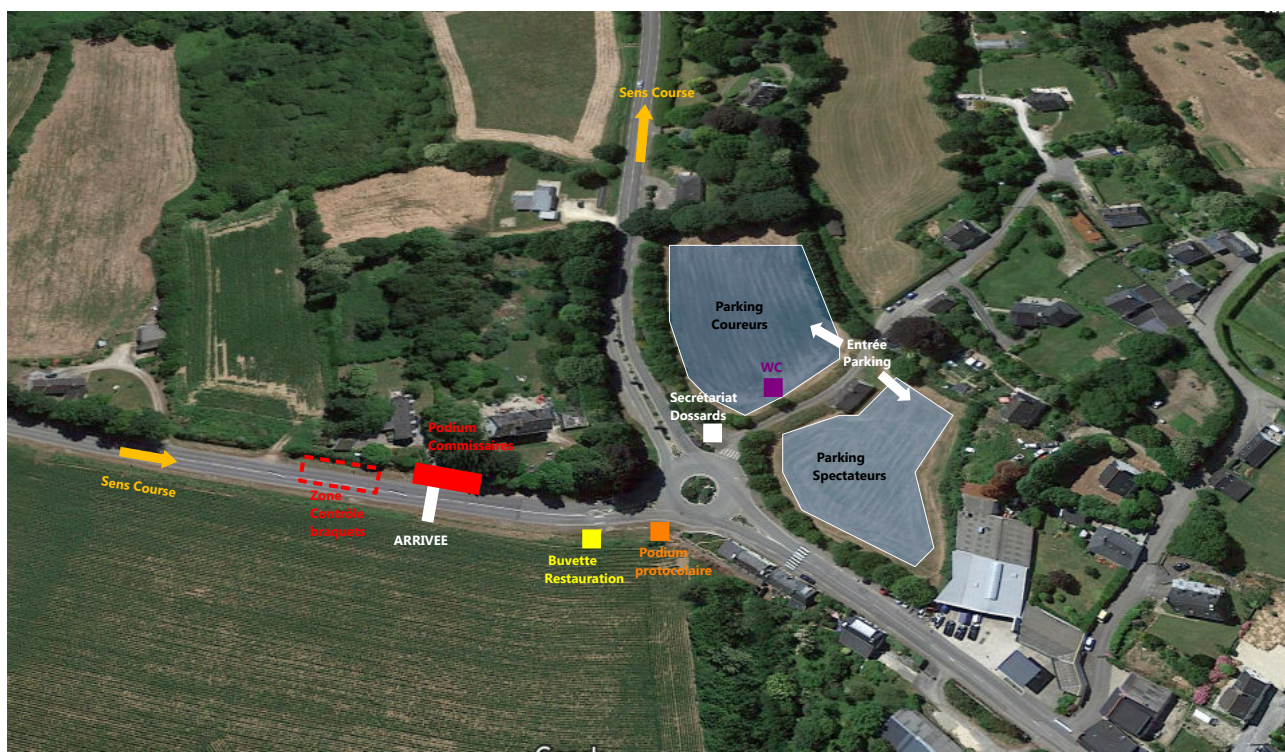
L'organisation réservera un **parking « coureurs »** sur un espace tondu près du site d'arrivée. Un **parking « spectateurs »** y sera également affecté (voir plan en Annexe 2).

**Les camping-cars seront interdits de stationner sur ces parkings.** Des emplacements spécifiques et mieux adaptés sur sol bitumé leur seront réservés sur les parkings présents dans le bourg de Coray. (voir plan en Annexe 3). Ainsi **3 parkings « camping-cars »** seront signalés. Ils seront accessibles dès la veille.

## Annexe 1 : Plan général du circuit des Championnats de Bretagne de l'Avenir 2025



## Annexe 2 : Vue aérienne du site des Championnats de Bretagne de l'Avenir 2025



Annexe 3 : Vue aérienne sur le bourg de CORAY et de la situation des différentes infrastructures mises à disposition des Championnats.

